

Projet de Développement de la Rizi-Pisciculture en Guinée Forestière (PDRPGF)



Date de démarrage 05/2012

Date d'échéance 05/2017

Localisation Région de Guinée Forestière et préfectures de Kerouané et Faranah

Financement Agence Française de Développement et Union Européenne (PARSANG)

Partenaire Direction Nationale de l'Aquaculture (DNA) du Ministère de la Pêche, de l'Aquaculture et de l'Économie Maritime (MPAEM)

Bénéficiaires directs 1480 pisci-riziculteurs et leurs familles



Contexte

Le Projet de Développement de la Rizi-Pisciculture en Guinée Forestière se situe dans le prolongement du PPGF, qui avait permis de mettre en place plusieurs centaines d'étangs barrages associant riz et pisciculture extensive, et de structurer une association professionnelle solide et dynamique (voir fiche projet PPGF).

Le PDRPGF poursuit deux objectifs complémentaires : i) diversifier les activités agricoles pour améliorer le revenu monétaire des populations rurales vulnérables ; ii) accroître durablement l'offre locale en poisson et en riz dans une région où le déficit nutritionnel en protéines est réel.

La maîtrise d'ouvrage déléguée est assurée par la Direction Nationale de la Pisciculture (DNP) du Ministère de la Pêche, de l'Aquaculture et de l'Économie Maritime (MPAEM). La Maîtrise d'œuvre du projet est confiée à l'APDRA, qui travaille en étroite collaboration avec la Fédération des Pisci-Riziculteurs de Guinée Forestière (FPRGF).

Le projet prévoit également de s'appuyer sur des prestataires nationaux pour la mise en œuvre de ses composantes, mobilisant ainsi le savoir faire spécifique de différents opérateurs professionnels guinéens. Au total, le projet emploie directement plus de 60 personnes (personnel local et expatrié).

Principaux résultats obtenus à la fin de l'année 2015

- 23 animateurs déployés dans 172 villages, répartis dans 9 préfectures et 3 régions administratives ;
- 1289 pisciculteurs conseillés, dont 745 en production, 310 en construction et 234 candidats à la pisciculture ;
- Recherche-action en cours en vue d'améliorer la disponibilité en alevins pré-grossis dans les anciennes zones et de concevoir un référentiel technique adapté aux préfectures du nord ;
- Accompagnement du « parrainage » de 3 villages : installation de nouveaux pisciculteurs par d'autres pisciculteurs au compte de la FPRGF ;
- Analyse multidimensionnelle (agro-écologique, socio-économique, politique, etc.) en cours de la place de la pisciculture dans le développement des territoires ruraux ;
- Renforcement de la FPRGF qui dispose d'un bureau, d'un centre de formation ainsi que d'un fonds de fonctionnement et offre un service de location de matériel piscicole à ses membres ;
- Collaboration étroite avec la DNP et formation des équipes de l'administration : Directeurs Préfectoraux et Régionaux de la Pêche et de l'Aquaculture (DPPA / DRPA), cadres de la DNP.